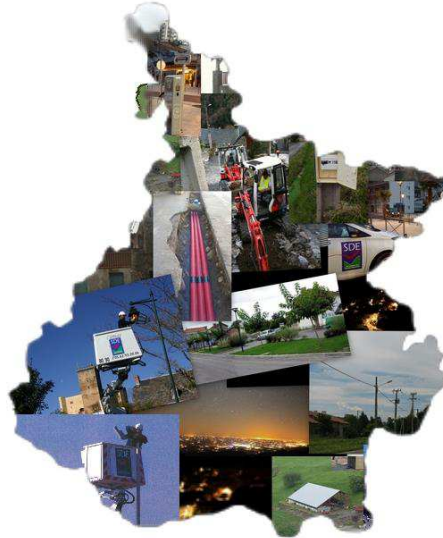




## SDE65 - Comité syndical du 18 décembre 2015



- Remise d'un chèque CEE au SDE
- Création d'une Commission Consultative Paritaire Energie
- Le conseil en énergie partagé
- Débat d'orientation budgétaire
- Questions diverses.



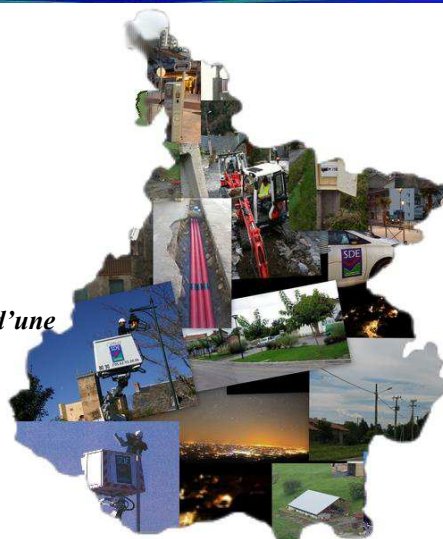
## SDE65 - Comité syndical du 18 décembre 2015



*Remise d'un chèque CEE au SDE d'une valeur de 37 767.45 euros*

*Par la société Géo-PLC*

*Vente de 20,9 GWh Cumac au prix de 1 800 euros/GWh*





## SDE65 - Comité syndical du 18 décembre 2015



*Création d'une Commission Consultative Paritaire pour la transition énergétique*

**Loi de Transition Énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015**



## SDE65 - Comité syndical du 18 décembre 2015

### LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DE LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



**-40%** d'émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990



**-30%** de consommation d'énergies fossiles en 2030 par rapport à 2012



Porter la part des énergies renouvelables à **32%** de la consommation finale d'énergie en 2030 et à **40%** de la production d'électricité



Réduire la consommation énergétique finale de **50% en 2050** par rapport à 2012



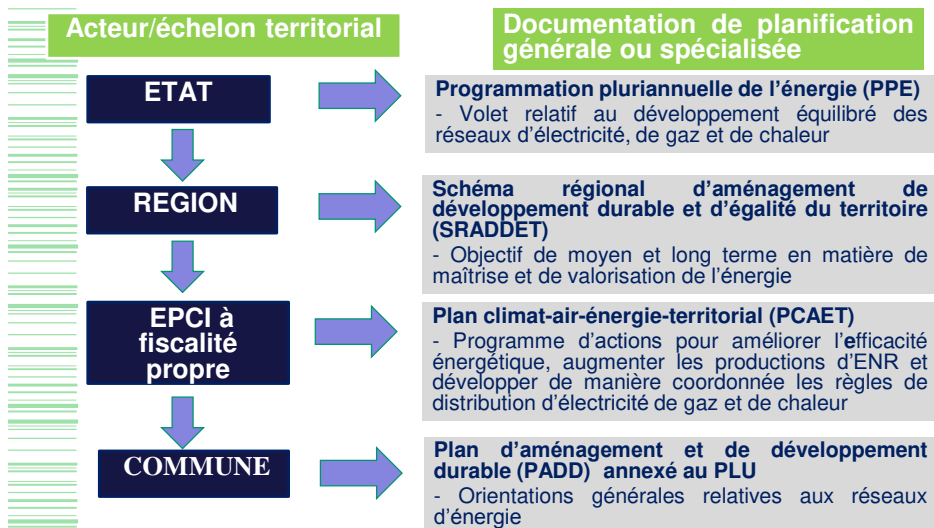
**-50%** de déchets mis en décharge à l'horizon 2025



Diversifier la production d'électricité et baisser à **50%** la part du nucléaire à l'horizon 2025



## PLANIFICATION ENERGETIQUE : qui fait quoi ?



## ↳ En matière de compétence optionnelle locale

- Communautés de communes ou d'agglomération : sur leur territoire, accompagnement ou réalisation d'actions de maîtrise de la demande d'énergie des réseaux (gaz, chaleur ou électricité) et intervention en matière de précarité énergétique
- Communes : actions de maîtrise de l'énergie sur le patrimoine communal
- Syndicat d'Énergie : actions de maîtrise de la demande d'énergie ayant pour objet d'éviter ou de différer l'extension ou le renforcement des réseaux de distribution relevant de leur compétence (CGCT L.2224-31)



## SDE65 - Comité syndical du 18 décembre 2015

- **Coordination nécessaire** entre com-com et com d'agglomération, communes et Syndicat d'Énergie (cohérence et complémentarité des plans d'actions)



### **Création d'une Commission Consultative Paritaire avant le 1<sup>er</sup> janvier 2016**

(Articles 198 de la Loi TECV et L.2224-37-I du CGCT)



## SDE65 - Comité syndical du 18 décembre 2015

### ➤ **La Commission est chargée de :**

- coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie,
- garantir la cohérence de leur politique d'investissement, notamment en matière de réseaux d'énergie,
- faciliter l'échange des données.

- Elle est donc une **instance de concertation** qui définit des orientations pour le territoire en matière de transition énergétique.



## SDE65 - Comité syndical du 18 décembre 2015

### ↳ Création de la Commission :

Entre le Syndicat, autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité, et l'ensemble des EPCI à fiscalité propre *totalemment ou partiellement inclus dans le périmètre du Syndicat*.

- ⇒ composée de :
  - ✓ tous les EPCI à fiscalité propre (FP) situés en tout ou partie dans le périmètre du syndicat
  - ✓ représentants du syndicat et des EPCI à FP en nombre égal, avec au moins un représentant pour chaque EPCI à FP soit : **62 membres** (2 collèges : EPCI : 31 et SDE : 31)
- ⇒ **présidée par le Président du Syndicat** Départemental d'Energie
- ⇒ se réunit **au moins une fois par an**
- ⇒ elle désigne un représentant au sein du collège des EPCI à FP pour participer aux travaux de la conférence départementale de programmation des investissements (loi NOME)



## SDE65 - Comité syndical du 18 décembre 2015

### Commission consultative paritaire - Energie

| Etape  | date                          |
|--|-------------------------------|
| <b>Constitution</b> de la commission consultative <ol style="list-style-type: none"><li>1. création</li><li>2. adoption du projet du règlement intérieur</li><li>3. désignation du collège des membres SDE</li><li>4. transmission au contrôle de légalité</li></ol> | Comité Syndical du 18/12/2015 |
| <b>Transmission</b> aux EPCI de la délibération du Comité Syndical et du règlement intérieur   | Fin décembre 2015             |
| <b>Délibération</b> de l'EPCI à fiscalité propre pour désigner son représentant au sein de la Commission   | Sous 6 semaines               |
| Mise en place commission et <b>première réunion</b> annuelle   | février ou mars 2016          |

**Proposition pour le SDE : les 24 membres du Bureau + René Maupomé (Izaux), Alain Abadie (Lourdes), Bernard Verdier (Castelnaud M), Henri Cazaux (Esterre du Sivom de Luz), Georges Astuguevielle (Benac), Hélène Malère (Bazus-Aure), Maryse Maumus (Trie-sur Baïse)**





## SDE65 - Comité syndical du 18 décembre 2015

### Commission consultative paritaire - Energie

#### Décision soumise au vote:

- *Création de la commission consultative de l'Energie*
- *Adoption d'un projet de règlement intérieur (modèle national)*
- *Désignation des 31 membres représentant le SDE au sein de cette commission:*

*les 24 membres du Bureau +*

*René Maupomé (Izaux), Alain Abadie (Lourdes), Bernard Verdier (Castelnau M),  
Henri Cazaux (Esterre, du Sivom de Luz), Georges Astuguevielle (Bénac),  
Hélène Malère (Bazus-Aure), Maryse Maumus (Trie-sur Baïse)*

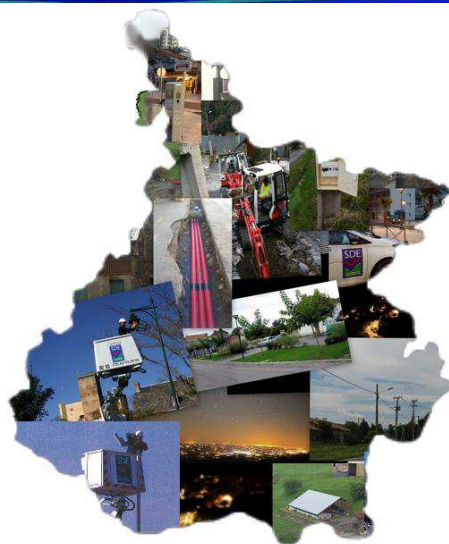


## SDE65 - Comité syndical du 18 décembre 2015



*Le conseil en énergie partagé,  
Un nouveau service aux  
communes*

*SDE65/ADEME*





## Le Conseil en Energie Partagé, Un service de proximité au sein d'un réseau national

Nathalie GONTHIEZ  
Coordination régionale CEP



## CEP : le principe

Concept fondateur (années 90) : mutualiser les compétences d'un chargé de missions en énergie entre plusieurs collectivités adhérentes à ce service

Objectifs

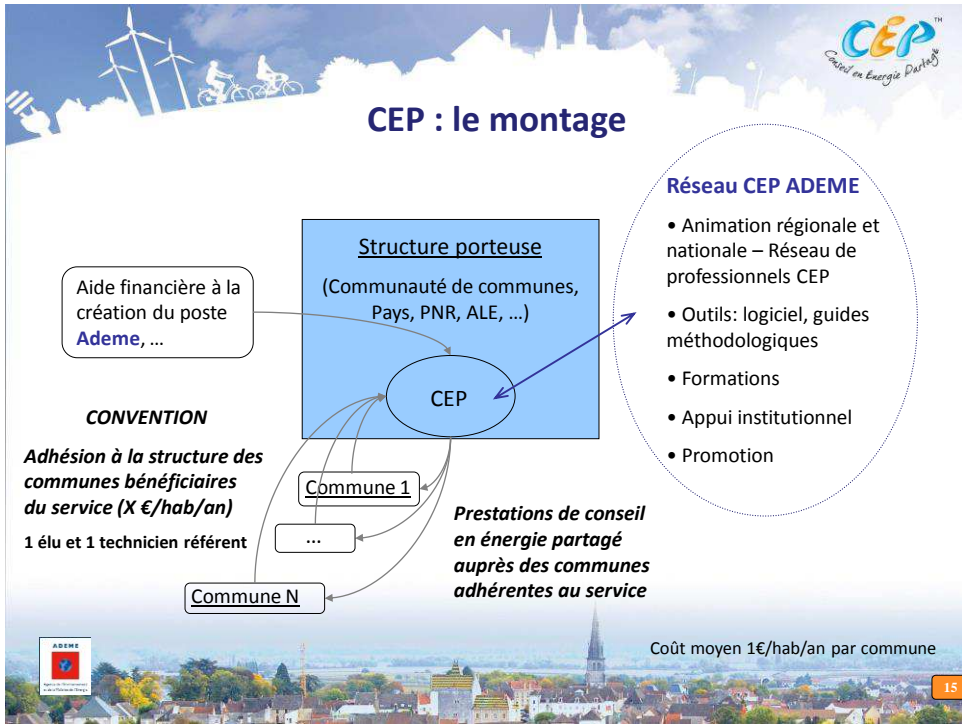
- Doter d'une compétence énergie les communes n'ayant pas les ressources suffisantes pour **se structurer sur les questions de maîtrise de l'énergie**
- Offrir aux petites et moyennes collectivités un accès aux compétences nécessaires pour **animer une véritable politique énergétique**
- Permettre à ces communes de **faire des choix** en matière de performance énergétique sur leur patrimoine

Mutualisation d'une ressource, partage des coûts

Conseil neutre et objectif

Spécifique aux petites et moyennes collectivités (<10 000 hab)







## Rôle de l'ADEME

- **Outiller le dispositif**
  - Un dispositif de formations spécifiques
  - Un système d'aide
  - Un guide méthodologique
  - Un logiciel de comptabilité énergétique : GEPweb360
- **Déployer le dispositif**
  - Plaquette institutionnelle et film promotionnel
  - Espace de discussion (Google Group)
  - Partage de documents sur une plateforme de téléchargement
  - Lieux d'échange (rencontres nationales, réunions régionales)

## GEPweb360 : Logiciel de comptabilité énergétique

## CEP : état des lieux national

**4 880 communes** adhèrent à un service CEP  
représentant **8,8 M** \* d'habitants

### Réseau régional

- ALE :**
  - > ALEDA (09)
  - > SOLEVAL (31)
  - > Quercy-Energies (46)
- Pays/PNR :**
  - > Pyrénées Ariégeoises (09)
  - > Ruthénois (12)
  - > Albigeois et Bastides (81)
  - > Midi-Quercy (82)
- Autres et projets :**
  - > SIEDA / PNRGC (12)
  - > Pays Sud Toulousain (31)
  - > SDE (65)
  - > CC Tarn et Dadou (81)

### Réseau national

\* **Estimations (ADEME)** 20 communes / CEP (moyenne)

19

## CEP : un réseau national

### Evolution du nombre de CEP

| Année           | CEP (fin de l'année) | CEP (en cours) |
|-----------------|----------------------|----------------|
| fin 2009        | 90                   | 0              |
| fin 2010        | 130                  | 40             |
| fin 2011        | 156                  | 26             |
| fin 2012        | 183                  | 27             |
| fin 2013        | 196                  | 13             |
| fin 2014        | 220                  | 24             |
| 2015 (en cours) | 250                  | 30             |

**250 CEP à oct 2015**

145 structures d'accueil, les syndicats d'énergie et les ALE hébergeant 51% des CEP

20




## CEP : Une opportunité à saisir

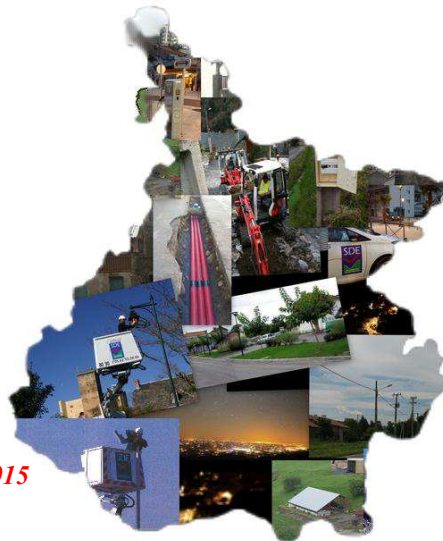



- Vous ne connaissez pas les consommations d'énergie de votre patrimoine et ne savez pas comment les réduire efficacement ?
- Votre budget de fonctionnement augmente chaque année du fait de la hausse des prix de l'énergie ?
- Votre commune n'a pas la taille et les budgets suffisants pour avoir une compétence énergie en interne au quotidien ?
- Vous souhaitez que le contexte de votre commune et de votre intercommunalité soient bien pris en compte dans les solutions offertes ?





## SDE65 - Comité syndical du 18 décembre 2015



*Débat d'orientation budgétaire 2015*



## SDE65 - Comité syndical du 18 décembre 2015

Débat d'Orientation Budgétaire 2016

### Réalisations 2015



#### 1. Nouvelles missions Energie

- Groupement d'achat électricité: 86 acheteurs publics, 3 lots confiés à EdF (46GWh/an), économie de 1M€ sur 2ans
- Mise en place d'une plate-forme de récupération des CEE
- Lancement du conseil en énergie partagé
- Lancement du projet de déploiement des bornes de recharge des véhicules électriques
- Accompagnement des collectivités à la mobilité électrique
- Réseaux de chaleur: lancement de 6 études de faisabilité
- Photovoltaïque: lancement de 6 alimentations de sites isolés
- Hydro-électricité: lancement d'un projet de pico-centrale



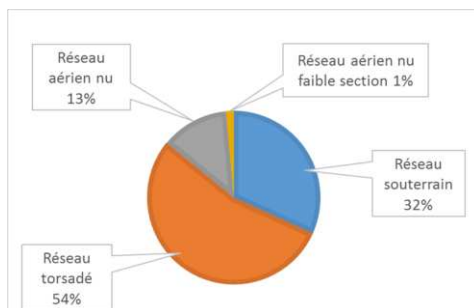
## SDE65 - Comité syndical du 18 décembre 2015

Débat d'Orientation Budgétaire 2016

### Réalisations 2015

#### 2. Travaux d'électrification

- 7,640 M€ réalisés (7,5 en 2014)





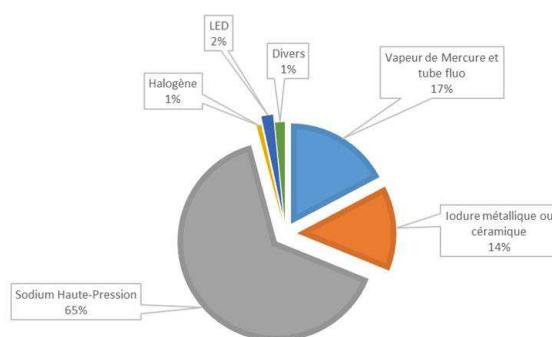
## SDE65 - Comité syndical du 18 décembre 2015

Débat d'Orientation Budgétaire 2016

### Réalisations 2015

#### 3. Travaux d'éclairage public

- 3. 563 M€ (2014 : 3.185 M€; 2013 : 2.1 M€)
- 2<sup>e</sup> programme éradication des vapeurs de mercure
- Travaux RICE
- Diagnostics



## SDE65 - Comité syndical du 18 décembre 2015

Débat d'Orientation Budgétaire 2016

### Réalisations 2015

#### 4. Emprunt

**986 306.08 euros à taux fixe (1,9 %) sur 15 ans -  
Caisse d'Épargne**

Au 1er janvier 2016, le capital restant dû, de l'ensemble de nos 22 contrats de prêts en cours était de 8,5 M € environ:

- 6 emprunts à la Caisse d'Épargne,
- 6 emprunts à la banque Dexia CLF,
- 6 emprunts à la Caisse Régionale du Crédit agricole
- 2 emprunts à la Banque Populaire
- 1 emprunt à la Banque Postale
- 1 emprunt au Crédit Foncier





## SDE65 - Comité syndical du 18 décembre 2015

[Débat d'Orientation Budgétaire 2016](#)

### Réalisations 2015

#### 5. Communication

- Mise en place du site internet
- Ouverture du système d'information géographique aux communes
- Création de deux « lettres d'actualité »
- Rapport d'activité
- Evènements:
  - Montées du Tourmalet et Cauterets en vélo électrique
  - Forum de la mobilité électrique à Tarbes
  - Forum matériel électrique de Pau (Erdf)
  - Salon Solutions COP21 à Paris
  - Colloque AFE à Toulouse
  - Forum mobilité électrique à Lourdes
- Conférences et communiqués de presse: 7 (mobilité électrique (2), groupement d'achat, CEE, marché EdF, partenariat Orange et ERDF)



## SDE65 - Comité syndical du 18 décembre 2015

[Débat d'Orientation Budgétaire 2016](#)

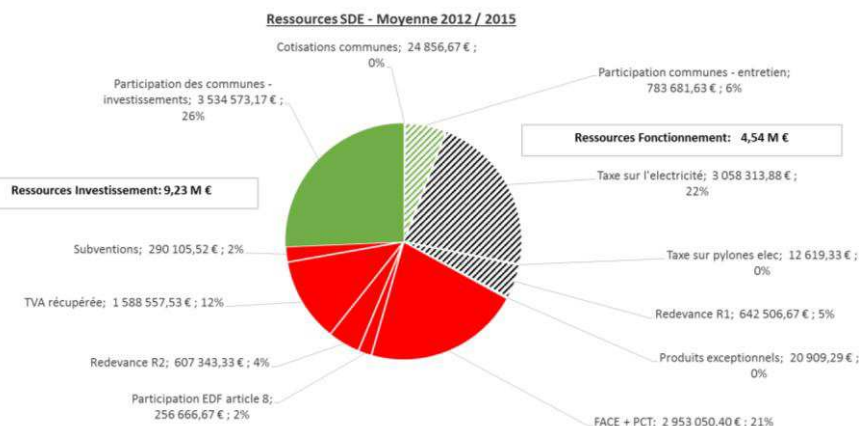
### Réalisations 2015

#### 6. Gouvernance

- Assemblées générales: 2
- Bureaux du SDE: 11
- Commissions d'appels d'offres: 8
- Commissions « réseaux »: 2
- Commissions « Energie »: 2
- Commissions « moyens et communications »: 2
- Réunions avec les entreprises du SDE: 1
- Voyage d'étude bois-énergie: 2 j



## SDE65 - Comité syndical du 18 décembre 2015



## SDE65 - Comité syndical du 18 décembre 2015

### Débat d'orientations budgétaires 2016

#### **Orientations générales 2016 :**

**Electrification** : budget et priorités constants (*mais incertitude sur le FACE*)

**Eclairage public** : maintien des budgets 2015 (en hausse depuis 3 ans) grâce aux ressources nouvelles (subventions) – 3 programmes

**ENERGIE** : budget en hausse pour engager les nouvelles missions mais avec des ressources nouvelles

- **Bornes électriques**: 600 000 euros environ avec 360 000 euros de recettes; maintien des actions de promotion de la mobilité électrique
- **Réseaux de chaleur**: poursuite des études engagées, lancement des premières études de maîtrise d'œuvre et de nouvelles études de faisabilité
- **Economies d'énergies**:
  - développement du conseil en énergie partagé : 90 000 euros (couverts à 70 %)
  - lancement d'un marché départemental d'achat de gaz
  - réflexion sur un groupement d'achat sur l'éclairage public
- **Energies renouvelables**: 6 sites photovoltaïques et une pico-centrale



## SDE65 - Comité syndical du 18 décembre 2015

### Débat d'orientations budgétaires 2016

#### **Orientations générales 2016 :**

##### De nouveaux axes de travail:

- Elargissement de nos missions d'exploitation des réseaux (obligation réglementaire – réseaux électriques) :
    - récolement et géo-référencement des réseaux sous SIG
    - mise en place des procédures d'exploitation, DICT, ATU,...
    - astreinte 24h/24: SDE + entreprises
  - Prise en charge en régie de l'exploitation, la maintenance, la supervision des bornes électriques
- Relance des actions RICE: mise en place d'un observatoire, réalisation d'un film
- Mise en place de la fin du moratoire sur les LEDs:
    - Lancement d'un référencement constructeur sur la base RICE du Pic du Midi
    - Lancement d'expérimentations avec télé-détection
  - Engagement plus fort sur les énergies renouvelables et la transition énergétique:
    - Participer à une co-gestion publique de l'approvisionnement en bois-énergie
    - Travailler sur l'émergence de partenariats public-privé sur la production d'énergies renouvelables ( solaire et hydro-électricité)



## SDE65 - Comité syndical du 18 décembre 2015

### Débat d'orientations budgétaires 2016

#### **Orientations générales 2016 :**

##### Charges internes au SDE :

- Communication : maintien des budgets 2014 et 2015
  - Journée portes ouvertes
  - Participation au congrès national FNCCR et aux journées Nationales de la Lumière (AFE)
- Investissement matériels et locaux :
  - petite nacelle en remplacement de deux grandes (non réalisé en 2015)
  - travaux internes : renouvellement Pompe à chaleur et travaux toitures
  - un véhicule électrique
  - deux vélos électriques





## SDE65 - Comité syndical du 18 décembre 2015

### Evolution du règlement financier du SDE65 - Propositions 2016

#### Energie

- nouvelles missions : mettre à jour les participations retenues pour les bornes électriques (forfait de 2000 euros par borne à charge accélérée – gratuité de la maintenance, exploitation et supervision en 2016 et 2017)
- reconduire l'aide financière à l'acquisition de VE en 2016 en la plafonnant à 10 véhicules
- prise en compte d'une participation aux missions transversales « énergie » dans le calcul de la cotisation:

|                      | Nbre communes | Contribution « énergie » |
|----------------------|---------------|--------------------------|
| moins de 50 hab      | 63            | 0 €                      |
| de 50 à 100          | 95            | 10 €                     |
| de 100 à 499 hab     | 243           | 25 €                     |
| de 500 à 1 499 hab   | 54            | 35 €                     |
| de 1 500 à 9 999 hab | 9             | 50 €                     |
| plus de 10 000 hab   | 2             | 100 €                    |



## SDE65 - Comité syndical du 18 décembre 2015

### Evolution du règlement financier du SDE65 - Propositions 2016

#### Eclairage public :

- investissement : même volume financier maximal de participation SDE que la commune soit urbaine ou rurale
- exploitation : prise en compte des charges d'exploitation dans le calcul de la participation à la maintenance

*Evaluation des charges annuelles: 80 000 euros*

*SIG: 15 000 €; astreinte: 15 000 €; gestion des DICT et ATU: 20 000 € (40% agent + abonnements plateformes internet); procédures d'exploitation (norme C18-510): 5 000 €  
récèlement des réseaux: 30 000 € (50 à 100 km relevés/an)*

Proposition: participation de 1 euro / point lumineux (1<sup>re</sup> facturation en 2017)



## SDE65 - Comité syndical du 18 décembre 2015

### Evolution du règlement financier du SDE65 - Propositions 2016

#### Electrification :

- prise en compte des frais d'actes notariés dans le montant des opérations
- prise en compte des frais de maîtrise d'œuvre et d'ouvrage vis-à-vis des financeurs extérieurs : FACE, ErdF (mais gratuité pour les communes)
- pour les communes urbaines qui ne perçoivent pas la taxe électricité - travaux d'enfouissement : Mise en place d'un taux unique de participation des communes de 50 % du montant des travaux HT (au lieu des 40 % sur article 8 et 60 % sur SDE complémentaire)



## SDE65 - Comité syndical du 18 décembre 2015

**Merci de votre attention  
Bonnes fêtes et rendez-vous en 2016 !**

